Ihre Spitäler
Vos hôpitaux
I vostri ospedali

Ärzte mit Patientenapotheke

Schweizerischer Apothekerverband
Société Suisse des Pharmaciens
Società Svizzera dei Farmacisti
pharmaSuisse

**Communiqué de presse commun de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse, de l'association nationale des hôpitaux et cliniques suisses H+ et de l'association des médecins dispensants APA**

Berne-Liebefeld, le 2 novembre 2026

# Objectif d'économies atteint – il s'agit maintenant d'assurer la prise en charge à long terme

**Le dernier rapport de l'Obsan le confirme: la révision de la part relative à la distribution des médicaments dépasse nettement l'objectif visé pour freiner la hausse des coûts. Au cours des 18 premiers mois, près de 120 millions de francs ont été économisés au total – soit près de 40 millions par semestre. Ces chiffres confortent H+, l'APA et pharmaSuisse dans leur évaluation de la révision. Les pharmacies, les hôpitaux et les médecins dispensants contribuent ainsi ensemble à alléger la charge pesant sur l'assurance de base.**

La révision de la part relative à la distribution introduite le 1er juillet 2024 a des effets: selon l'Observatoire suisse de la santé Obsan, les rémunérations correspondantes au cours des 18 premiers mois sont inférieures d'environ 120 millions de francs au montant qui aurait prévalu avec l'ancienne réglementation. Les économies estimées à près de 40 millions de francs par semestre dépassent largement les exigences du Conseil fédéral.

Pour H+, l'APA et pharmaSuisse, c'est un bon résultat. Il est clair que les pharmacies, les hôpitaux et les cabinets médicaux assument leurs responsabilités en matière de financement du système de santé. Ils ont correctement mis en œuvre la réforme et apportent ainsi une contribution concrète et essentielle à l'allègement de l'assurance-maladie obligatoire.

**Les pharmacies, les hôpitaux et le corps médical contribuent ensemble à freiner la hausse des coûts**

Les économies sont réparties sur les trois canaux de distribution: les hôpitaux contribuent à hauteur d'environ 40% aux économies totales, les médecins de 39% et les pharmacies de 22%, tandis que leur part dans les montants totaux de la part relative à la distribution est respectivement de 8%, 34% et 58%. Ces différences s'expliquent par la structure des médicaments délivrés: au cours de la période étudiée, les hôpitaux et les spécialistes dispensants ont proportionnellement remis davantage de médicaments onéreux, ce qui permet de réaliser les économies les plus importantes.

Dans le même temps, les trois canaux de distribution doivent pouvoir continuer à garantir de manière fiable l'acquisition, le stockage et la remise des médicaments. Pour cela, il faut du personnel qualifié et une infrastructure fiable. Compte tenu de l'augmentation des coûts d'exploitation et des charges supplémentaires dues aux difficultés d'approvisionnement, le nouvel ordre des marges mis en œuvre par les acteurs représente un défi de taille. La part relative à la distribution finance des prestations indispensables à l'approvisionnement en médicaments: l'achat et le stockage des médicaments, le respect de la chaîne du froid ainsi que l'infrastructure et le personnel nécessaires. L'augmentation constante des coûts d'exploitation et les charges supplémentaires non indemnisées dues aux difficultés d'approvisionnement limitent considérablement la marge de manœuvre financière des centres de remise.

**Autre avantage de la réforme: la part des génériques augmente**

La part des génériques est passée de 64% à 75% depuis 2019, avec un bond de 5 points de pourcentage au premier semestre 2024, suite à la modification de la quote-part. Il est ensuite resté stable malgré la réforme de la marge de distribution. Le rapport montre que les différences de marges n'ont pas été un facteur déterminant dans le comportement de substitution. L'incitation, qui a eu un effet direct sur le patient par le biais de la quote-part différenciée, a eu un impact clairement perceptible.

**Pérenniser les acquis et les développer avec discernement**

Pour pharmaSuisse, H+ et APA, une chose est claire: les économies réalisées dépassent même les exigences du Conseil fédéral de 2024 et correspondent à l'objectif de la réforme. Il s'agit maintenant de garantir l'efficacité des mesures mises en œuvre tout en préservant la viabilité à long terme de la prise en charge.

**Du matériel visuel est disponible sur demande.**

**Contacts:**

**H+ Vos hôpitaux**
Service de presse
**Courriel: medien@hplus.ch**
Tél.: 031 335 11 63

**APA – Ärzte mit Patientenapotheke**
Dr Sven Bradke
**info@patientenapotheke.ch**
+41 78 770 71 42

**Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse**
Service de presse
**Courriel: medien@pharmaSuisse.org**
Téléphone: +41 31 978 58 27

## À propos de pharmaSuisse

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse, dont le siège se trouve à Berne-Liebefeld, est l'organisation faîtière des pharmaciennes et des pharmaciens depuis 1843. pharmaSuisse s'engage pour l'exercice de la profession, la formation et les perspectives professionnelles de ses plus de 7500 membres et quelque 1800 pharmacies affiliées. Elle intervient activement dans des campagnes et processus politiques et soutient ses membres pour leur permettre de remplir pleinement leurs missions de conseil et de suivi auprès de la population. Afin de renforcer le rôle des pharmacies en tant que première référence santé pour la population, pharmaSuisse développe en continu de nouvelles prestations de suivi et de prévention.
www.pharmaSuisse.org

## À propos de H+ Vos hôpitaux

H+ Vos hôpitaux est l'association suisse des hôpitaux et cliniques publics et privés. Elle regroupe 218 établissements des domaines de la somatique aiguë, de la psychiatrie et de la réadaptation répartis sur plus de 500 sites. S'y ajoutent 13 membres associatifs ainsi que 120 membres partenaires. H+ représente ainsi un secteur qui emploie quelque 250 000 personnes.

H+ assure la défense des intérêts de la branche, joue le rôle de plateforme de communication, fournit des services concrets et milite pour des conditions-cadres favorables au paysage hospitalier suisse de demain.

## À propos d'APA – Ärzte mit Patientenapotheke

Depuis plus de 50 ans, l'APA défend les intérêts des médecins dispensants en Suisse. L'association compte plus de 1100 membres qui disposent d'une autorisation de remise directe de médicaments au cabinet médical dans 17 des 19 cantons alémaniques. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse www.patientenapotheke.ch.